

22 JUILLET 2014



rappel des enjeux et **pistes d'actions**
plan de paysage du Pays d'art et d'histoire
« Entre Cluny et Tournus »

vivre ensemble...

Aleth de Crécy-Koch
Ludovic Forest
Jean-François Coulais
Jean-Louis Taupin

Constat

L'étude de l'état des lieux du territoire a permis de relever des dénominateurs communs sur l'ensemble du périmètre.

Chaque commune constituant le Pays partage en commun:

- un **paysage de collines douces** généralement plantées de forêts aux sommets et sur le haut des versants, et très largement agricole,
- une **forte présence de la pierre**, visible sur la majeure partie des constructions et sur les fronts de roche et de carrières ou par les murs de pierres sèches qui structurent le paysage,
- le **bocage** traduit par un réseau de haies inégalement réparti sur le territoire, affirmé à l'ouest plus discret à l'est. Les haies sont en majorité taillées basses, ponctuées d'arbres et de bosquets. Cette maille paysagère qualifie fortement le territoire.
- une **répartition régulière des villages et des hameaux** qui crée un maillage dense,
- une même échelle de groupe humain représenté par le village, très souvent organisé autour de l'église.

Nous nous trouvons dans un **paysage habité** par de petites unités proches et un **paysage productif**, qu'il soit agricole ou forestier.

Aussi, il existe dans le Pays, un grand potentiel de biodiversité et une richesse de savoir-faire.

Ce **paysage de qualité** fortement marqué par les mailles paysagères, et encore **diversifié**, comprend tous les ingrédients pour dessiner un **paysage exemplaire**.

Dynamiques

... vers un appauvrissement des motifs paysagers et de la biodiversité

/ ELEVAGE

Spécialisation de l'élevage par la vache charollaise, Agrandissement des mailles paysagères, Espaces des teppes qui se ferment, Perte de biodiversité.

/ FORÊTS

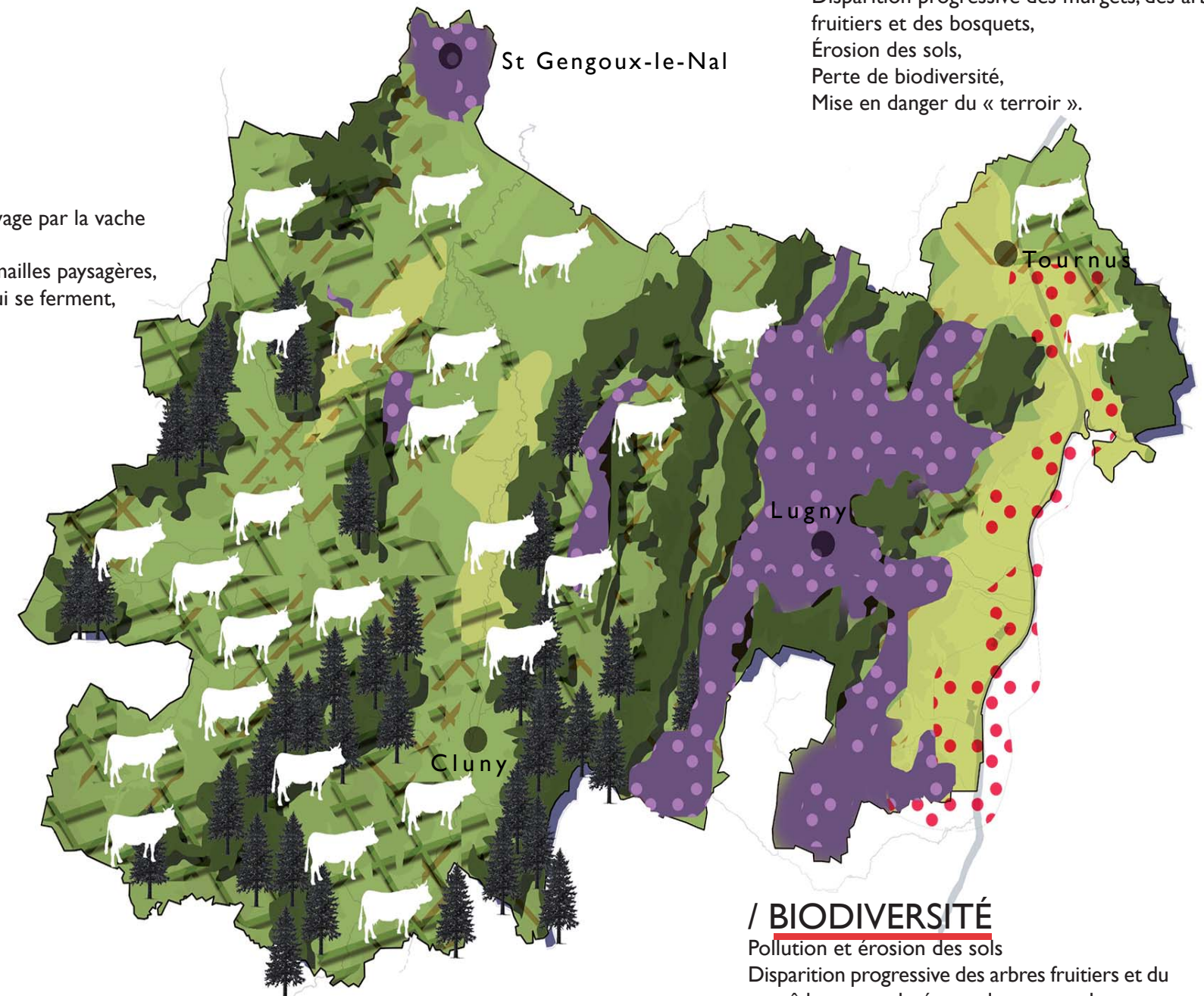
La forêt en monoculture de conifères représente environ 10% de la forêt avec une plus forte proportion dans le Clunisois: Risque d'espaces qui se ferment et s'assombrissent, Perte de biodiversité, Coupe rase des arbres à maturité à atténuer qu'ils soient conifères ou arbres feuillus.

/ VIGNOBLE

Le vignoble tend vers une monoculture intensive: Disparition progressive des murgets, des arbres fruitiers et des bosquets, Érosion des sols, Perte de biodiversité, Mise en danger du « terroir ».

/ BIODIVERSITÉ

Pollution et érosion des sols Disparition progressive des arbres fruitiers et du maraîchage remplacés par des monocultures, Pollution du puits de captage de Montbellet



Les enjeux généraux

Avant de rentrer dans le détail des enjeux relatifs aux entités paysagères, nous rappelons les enjeux généraux qui concernent l'ensemble du territoire du Pays qui se déclinent selon plus ou moins de présence et de priorité par entités.

Nous basons nos enjeux territorialisés sur les sept entités paysagères définies à la phase «état des lieux».

En complément de ces sept traductions graphiques, un tableau synthétique, joint en annexe de ce présent document, récapitule la totalité des enjeux relevés sur le territoire.

ENJEU I - PAYSAGE

Mettre en place un cadre paysager qui s'adapte aux changements politiques et climatiques:

Maintenir la mosaïque paysagère par la polyagriculture et la forêt

Favoriser la diversité des motifs paysagers à l'échelle d'un jardin particulier, d'une parcelle agricole, d'un bassin versant et du territoire du Pays.

Maintenir et favoriser les mailles paysagères dessinées par les haies bocagères et les murets de pierres sèches.

Favoriser une sylviculture moins impactante dans le paysage, en maintenant une grande proportion d'arbres feuillus, en atténuant les coupes rases et en favorisant la régénération naturelle.

ENJEU II - BOURGS, VILLAGE, HAMEAUX

Accompagner le maintien et le développement des villages en prenant en compte les données du lien et en suscitant la créativité et les initiatives individuelles et collectives: composition, traitements des entrées, insertion des nouveaux bâtiments, intégration de panneaux photovoltaïques sur les grandes toitures...

ENJEU III - PATRIMOINE BATI

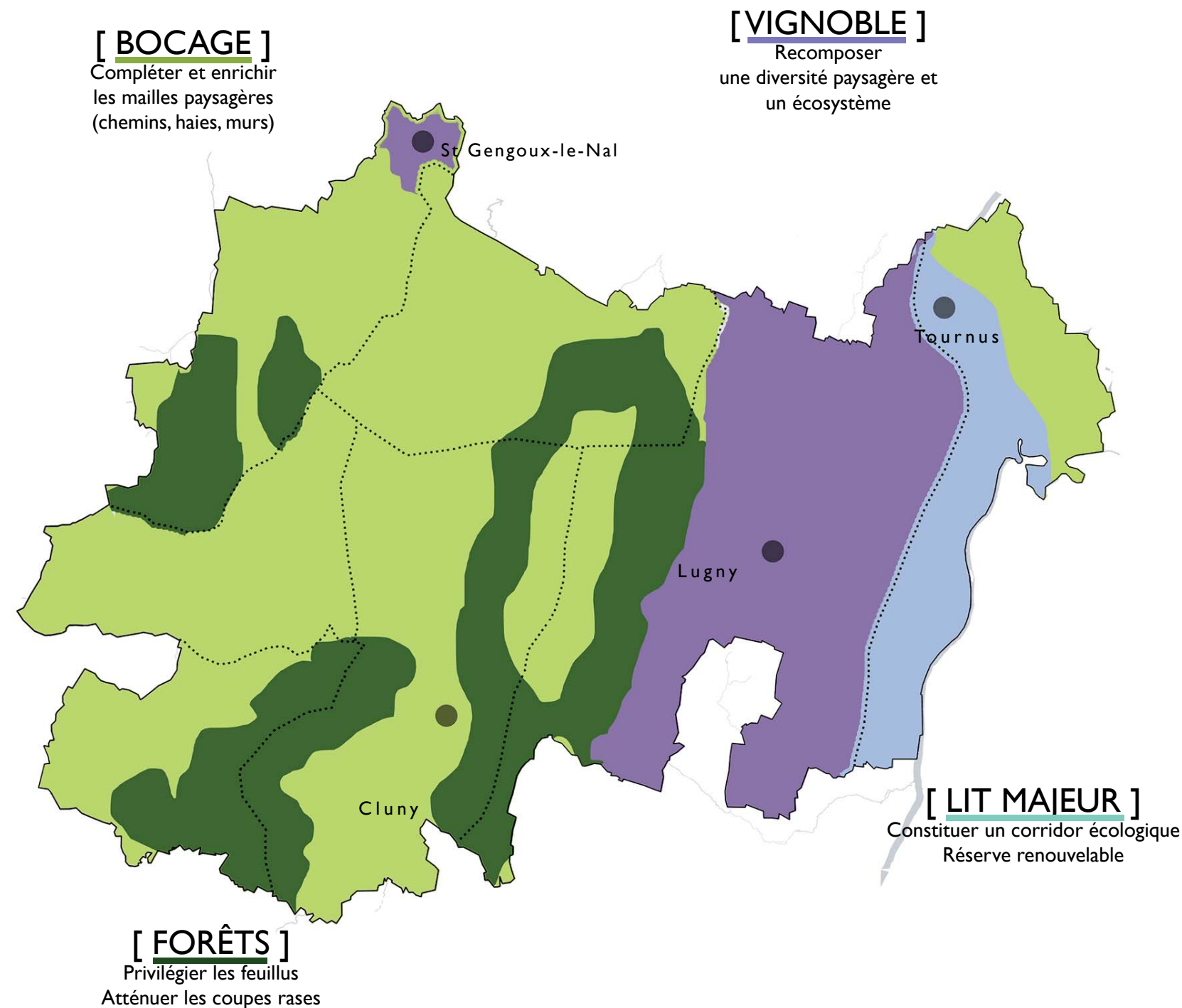
Donner les moyens de la ressource matérielle et humaine pour la restauration et la construction contemporaine

Encourager les initiatives publiques et privées et les accompagner.

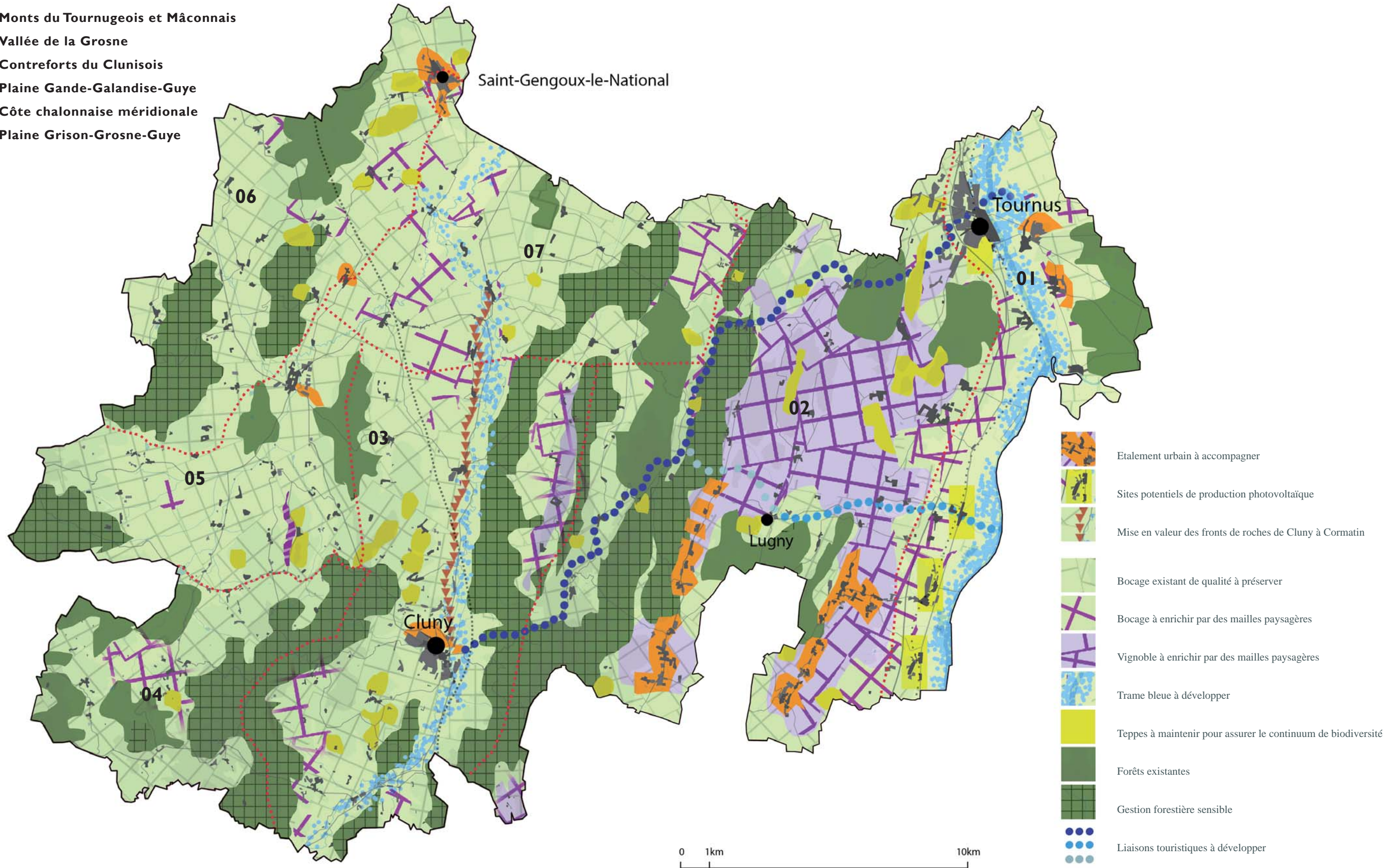
ENJEU IV - ECOLOGIE DU PAYSAGE

Reconnaître, maintenir et prendre soin des patrimoines vitaux que sont l'eau, le sol, la roche et la végétation

reconnaître l'importance de la biodiversité, apprendre du vivant et du cycle des saisons.



- 01 – Plaine de Saône
- 02 – Monts du Tournugeois et Mâconnais
- 03 – Vallée de la Grosne
- 04 – Contreforts du Clunisois
- 05 – Plaine Gande-Galandise-Guye
- 06 – Côte chalonnaise méridionale
- 07 – Plaine Grison-Grosne-Guye



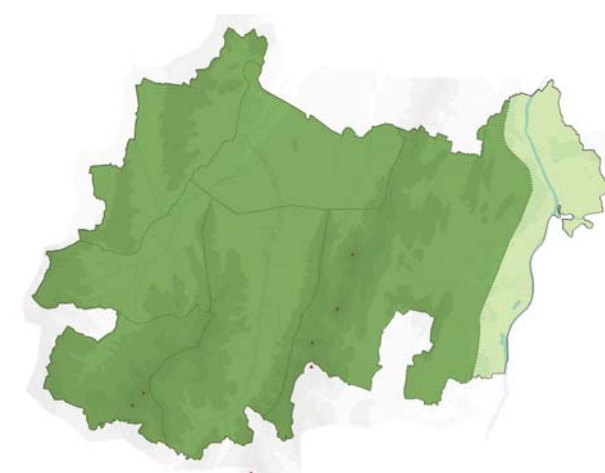
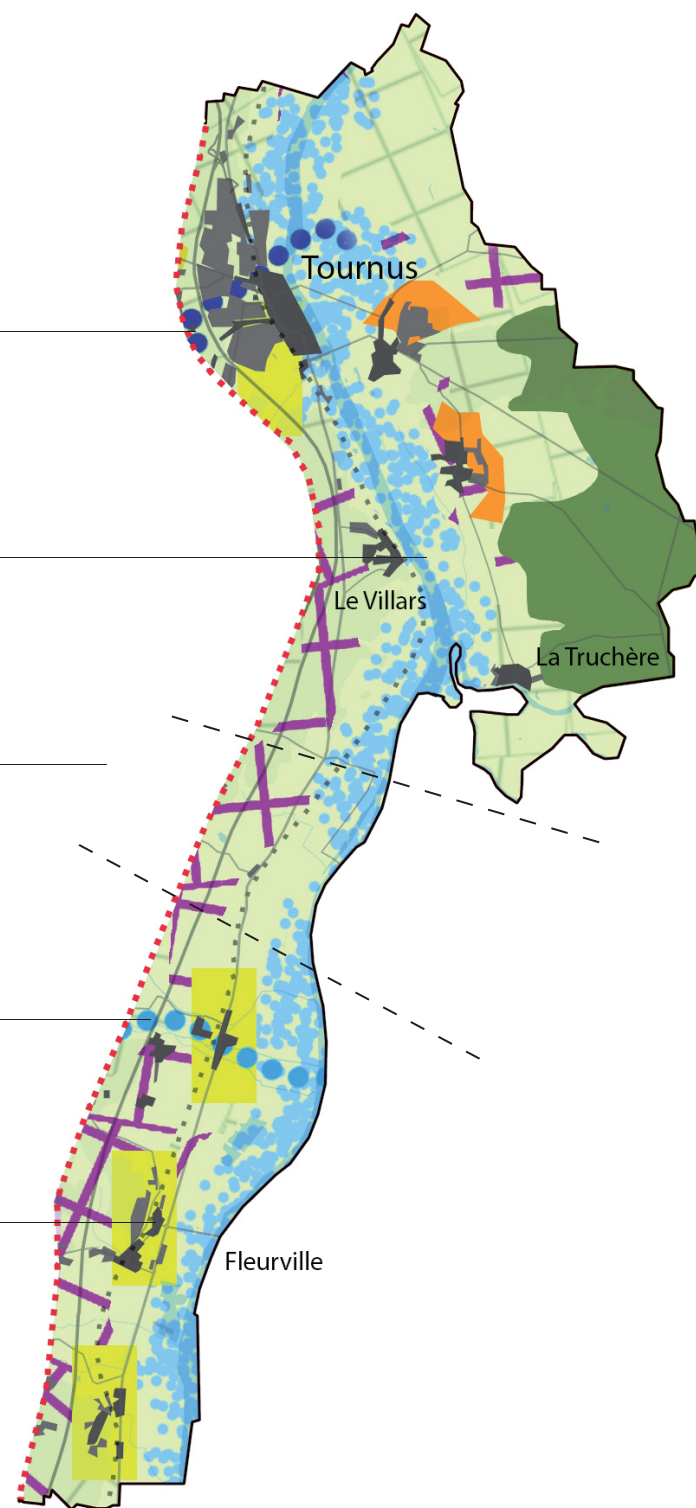
Créer un chemin de grande randonnée reliant Tournus à Cluny.
Ce chemin pourrait se poursuivre jusqu'à Gigny dans le Jura.

De part et d'autre de la Saône, affirmer et poursuivre le corridor de biodiversité que représente la trame bleue régionale, susciter des interventions sensibles sur le paysage accompagnées de mesures agro-environnementales adaptées.

Maintenir des échappées visuelles sur la rivière et sur la Bresse depuis les axes de circulation.

Créer un nouvel itinéraire «voie douce» reliant la voie bleue à Lugny au fil de la Bourbonne, à la découverte des moulins.

Entre Tournus et Saint-Albain, accompagner les propriétaires pour l'installation qualitative de panneaux photovoltaïques sur les vastes surfaces de toitures de bâtiments industriels, artisanaux ou commerciaux - vitrines du Pays.



communes

- Fleurville
- La Truchère
- Lacrost
- Le Villars
- Montbellet
- Préty
- Saint-Albain
- Tournus
- Uchizy

- Etalement urbain à accompagner
- Sites potentiels de production photovoltaïque
- Mise en valeur des fronts de roches de Cluny à Cormatin
- Bocage existant de qualité à préserver
- Bocage à enrichir par des mailles paysagères
- Vignoble à enrichir par des mailles paysagères
- Trame bleue à développer
- Teppes à maintenir pour assurer le continuum de biodiversité
- Forêts existantes
- Gestion forestière sensible
- Liaisons touristiques à développer

Créer un chemin de grande randonnée reliant Tournus à Cluny. Une partie du chemin GR est déjà existant.

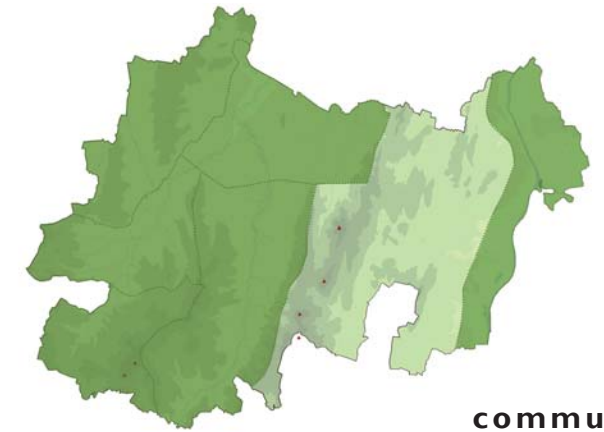
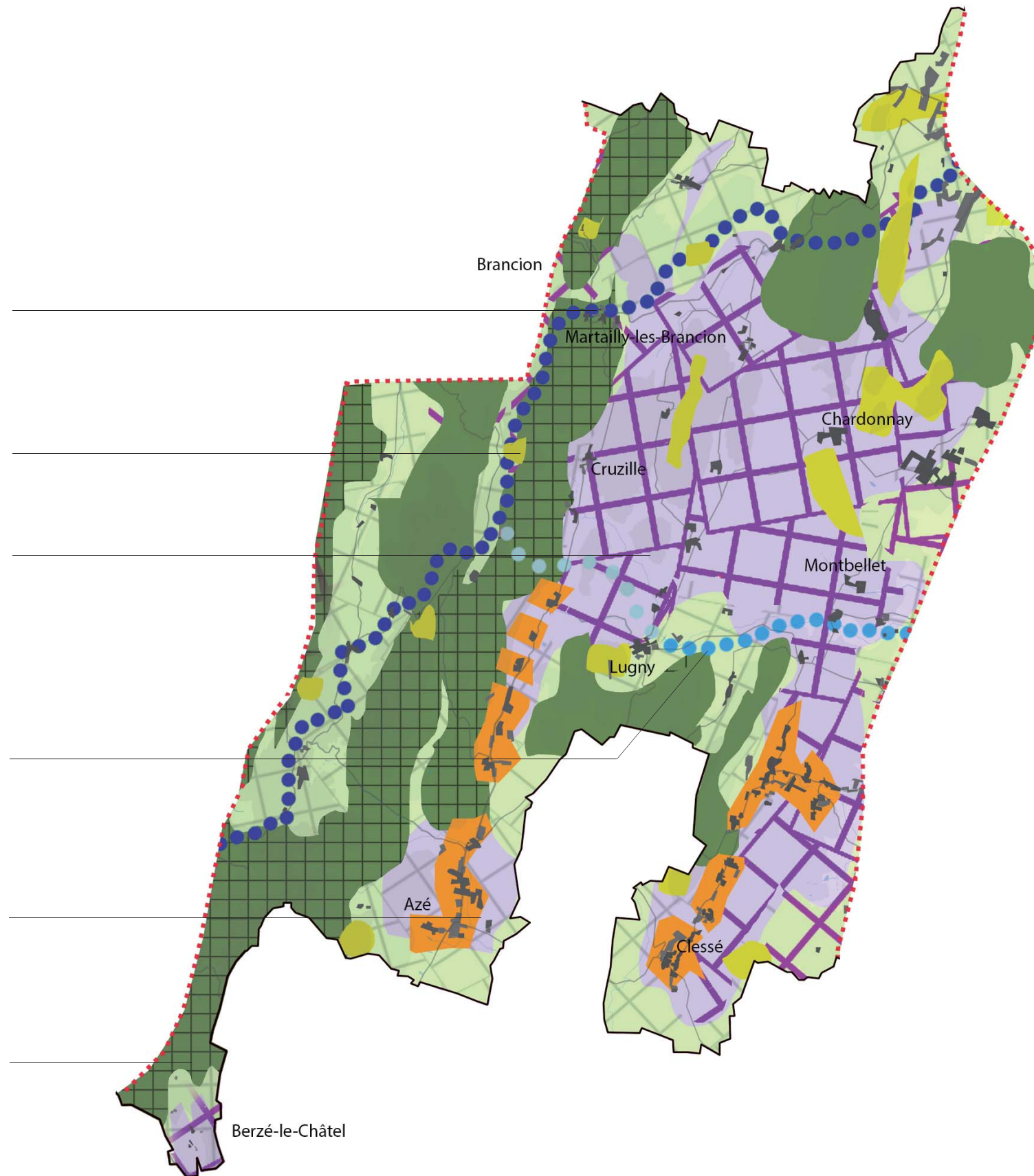
Maintenir les pelouses calcaires ouvertes afin de préserver le couloir écologique nord/sud. Mettre en place un élevage extensif et diversifié.

Intervenir à l'échelle des vallées pour un vignoble durable en mettant en place des mailles paysagères comme le réseau des murgers et de haies apportant qualité du paysage, biodiversité, qualité des sols et en conséquence qualité aux vins.

Créer une liaison douce (vélo + piéton) de la voie bleue à Lugny au fil de la Bourbonne à la découverte des moulins. Poursuivre cette liaison jusqu'au chemin de GR afin de relier la vallée de la Saône à la vallée de la Grosne.

Intervenir sur les alentours des villages. Mettre en place une stratégie de développement: faire rejoindre les villages ou circonscrire chaque village?

Favoriser une sylviculture moins impactante dans le paysage forestier, en atténuant les coupes rases et en favorisant la régénération naturelle. Planter ponctuellement des truffières.



communes

- | | |
|---------------------|-------------------|
| Azé | Lugny |
| Berzé-le-Châtel | Montbellet |
| Bissy-la-Mâconnaise | Martailly-les-Br. |
| Blanot | Ozenay |
| Burgy | Plottes |
| Chardonnay | Royer |
| Clessé | Saint-Gengoux-de- |
| Cruzille | Scissé |
| Donzy-le-Pertuis | Tournus |
| Farges-lès-Mâcon | Uchizy |
| Grevilly | Viré |

- Etalement urbain à accompagner
- Sites potentiels de production photovoltaïque
- Mise en valeur des fronts de roches de Cluny à Cormatin
- Bocage existant de qualité à préserver
- Bocage à enrichir par des mailles paysagères
- Vignoble à enrichir par des mailles paysagères
- Trame bleue à développer
- Teppes à maintenir pour assurer le continuum de biodiversité
- Forêts existantes
- Gestion forestière sensible
- Liaisons touristiques à développer

De Cluny à Cormatin, mettre en valeur les fronts de roche et les murs de pierre

Intervenir à l'échelle du versant pour un vignoble et un bocage durable en mettant en place des mailles paysagères comme le réseau des murgers et de haies apportant qualité du paysage, biodiversité et qualité des sols.

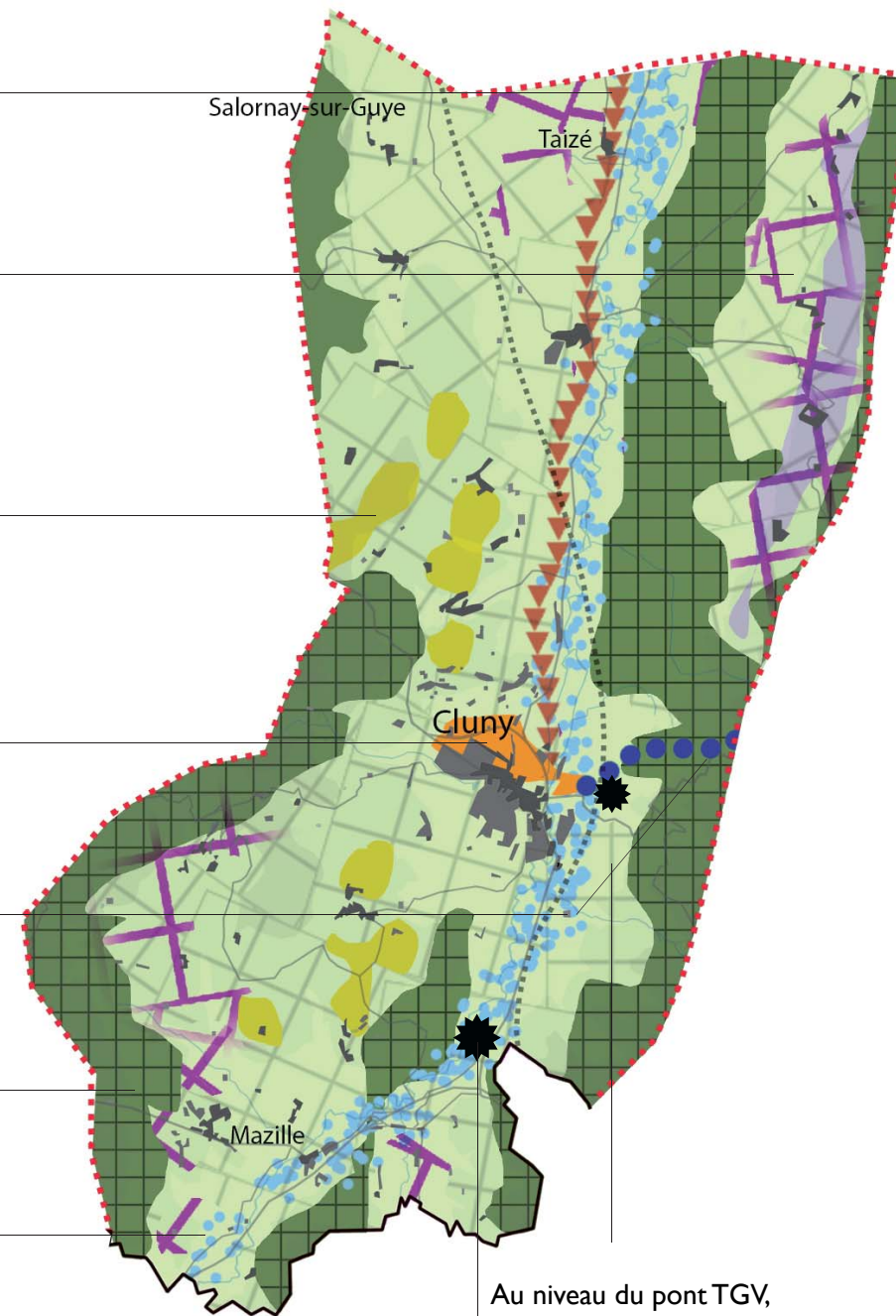
Maintenir les pelouses calcaires ouvertes afin de préserver le couloir écologique nord/sud. Mettre en place un élevage extensif et diversifié.

Intervenir sur les extensions réalisées et à venir autour de Cluny. Mettre en place une stratégie d'intervention paysagère.

Poursuivre le chemin de grande randonnée jusqu'à Tournus.

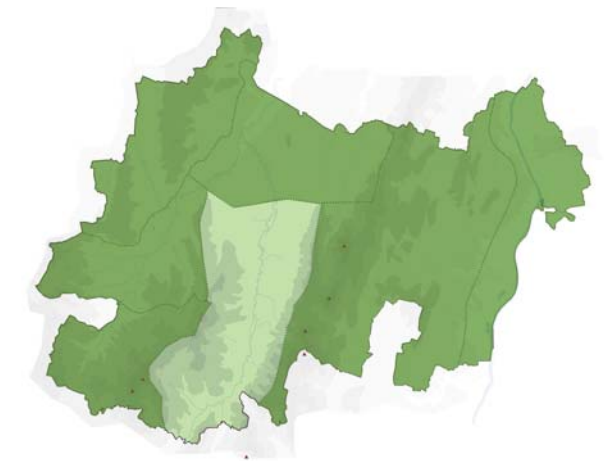
Favoriser une sylviculture moins impactante dans le paysage, en atténuant les coupes rases et en favorisant la régénération naturelle. Planter ponctuellement des truffières.

Affirmer et poursuivre le corridor de biodiversité que représente la trame bleue régionale, susciter des interventions sensibles sur le paysage accompagnées de mesures agro-environnementales adaptées.



Au niveau du pont TGV, traiter l'entrée de la ville

Accompagner le réseau routier par une intervention paysagère



communes

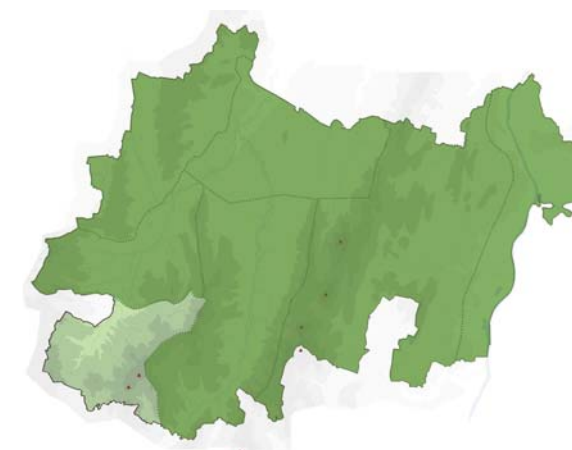
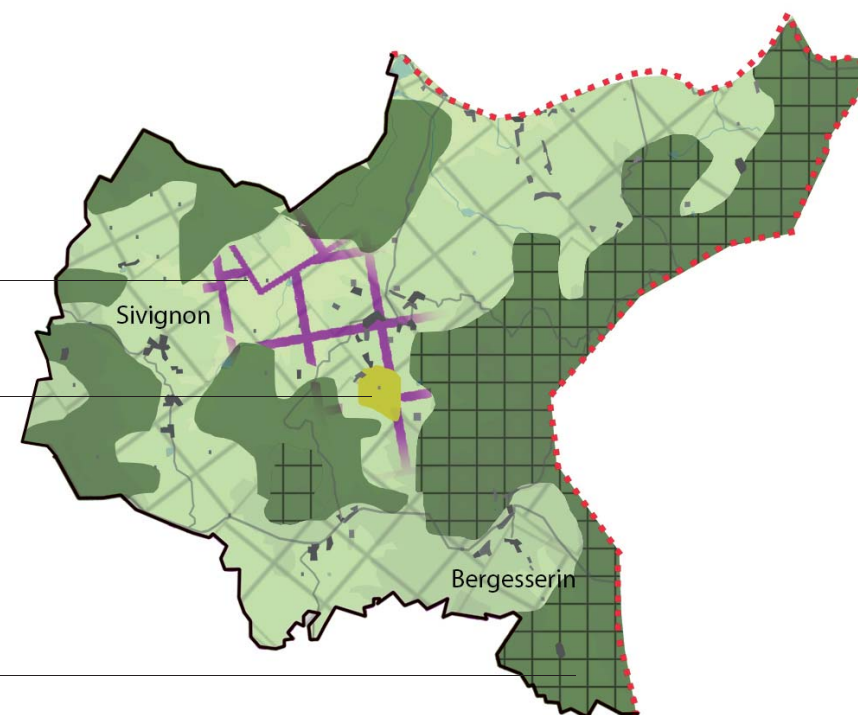
- Bray
- Château
- Cluny
- Cortambert
- Donzy-le-Pertuis
- Flagy
- Jalogny
- Lournand
- Massilly
- Mazille
- Sainte-Cécile
- Taizé



Enrichir le bocage existant de mailles paysagères

Maintenir les chaumes ouvertes afin de préserver le couloir écologique nord/sud. Mettre en place un élevage extensif et diversifié.

Favoriser une sylviculture moins impactante dans le paysage forestier, en maintenant une grande proportion d'arbres feuillus, en atténuant les coupes rases et en favorisant la régénération naturelle.



communes

- Bergesserin
- Buffières
- Curtil-sous-Bufferières
- Donzy-le-National
- Sivignon

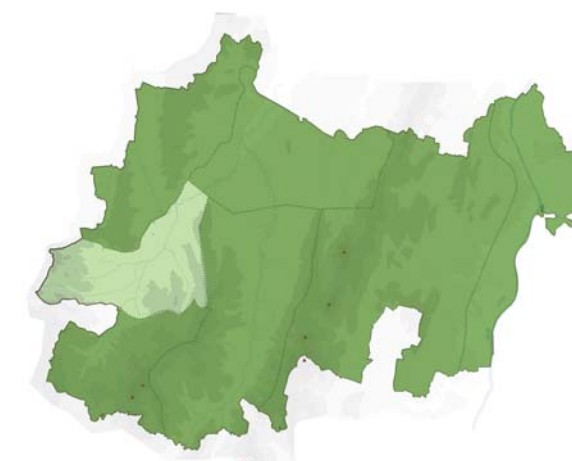
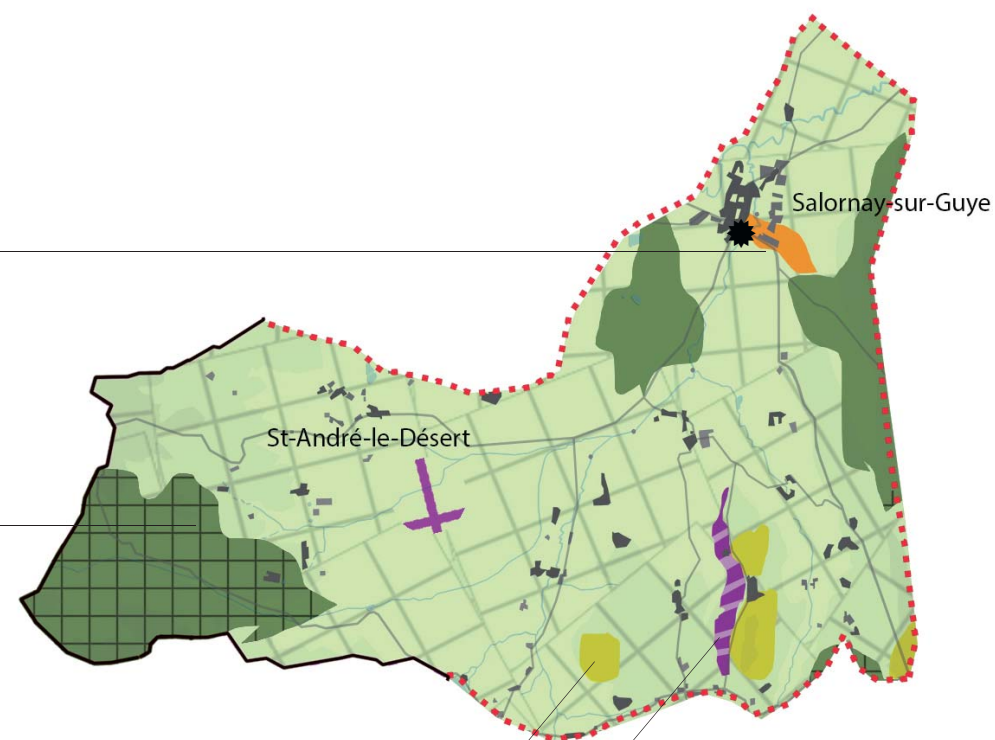


Intervenir sur les extensions réalisées et à venir autour de Salornay
Mettre en place une stratégie d'intervention paysagère.

Favoriser une sylviculture moins impactante dans le paysage, en atténuant les coupes rases et en favorisant la régénération naturelle.

Maintenir les pelouses calcaires ouvertes afin de préserver le couloir écologique nord/sud. Mettre en place un élevage extensif et diversifié.

Intervenir à l'échelle du versant pour un vignoble et un bocage durable en mettant en place des mailles paysagères comme le réseau des murgers et de haies apportant qualité du paysage, biodiversité et qualité des sols.



communes

- Donzy-le-National
- La Vineuse
- Massy
- Pressy-sous-Dondin
- Saint-André-le-Désert
- Saint-Vincent-des-Prés
- Salornay-sur-Guye
- Vitry-lès-Cluny

- Etalement urbain à accompagner
- Sites potentiels de production photovoltaïque
- Mise en valeur des fronts de roches de Cluny à Cormatin
- Bocage existant de qualité à préserver
- Bocage à enrichir par des mailles paysagères
- Vignoble à enrichir par des mailles paysagères
- Trame bleue à développer
- Teppes à maintenir pour assurer le continuum de biodiversité
- Forêts existantes
- Gestion forestière sensible
- Liaisons touristiques à développer

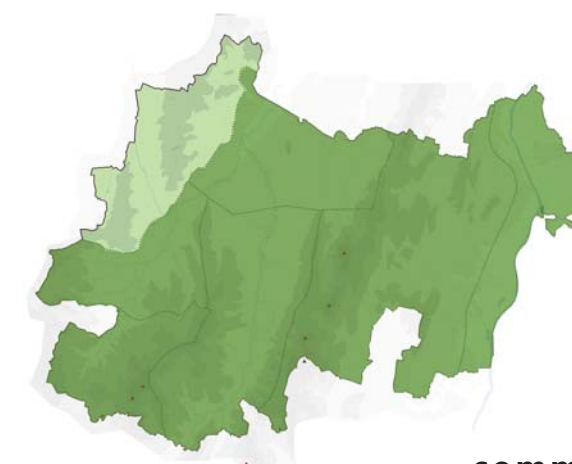
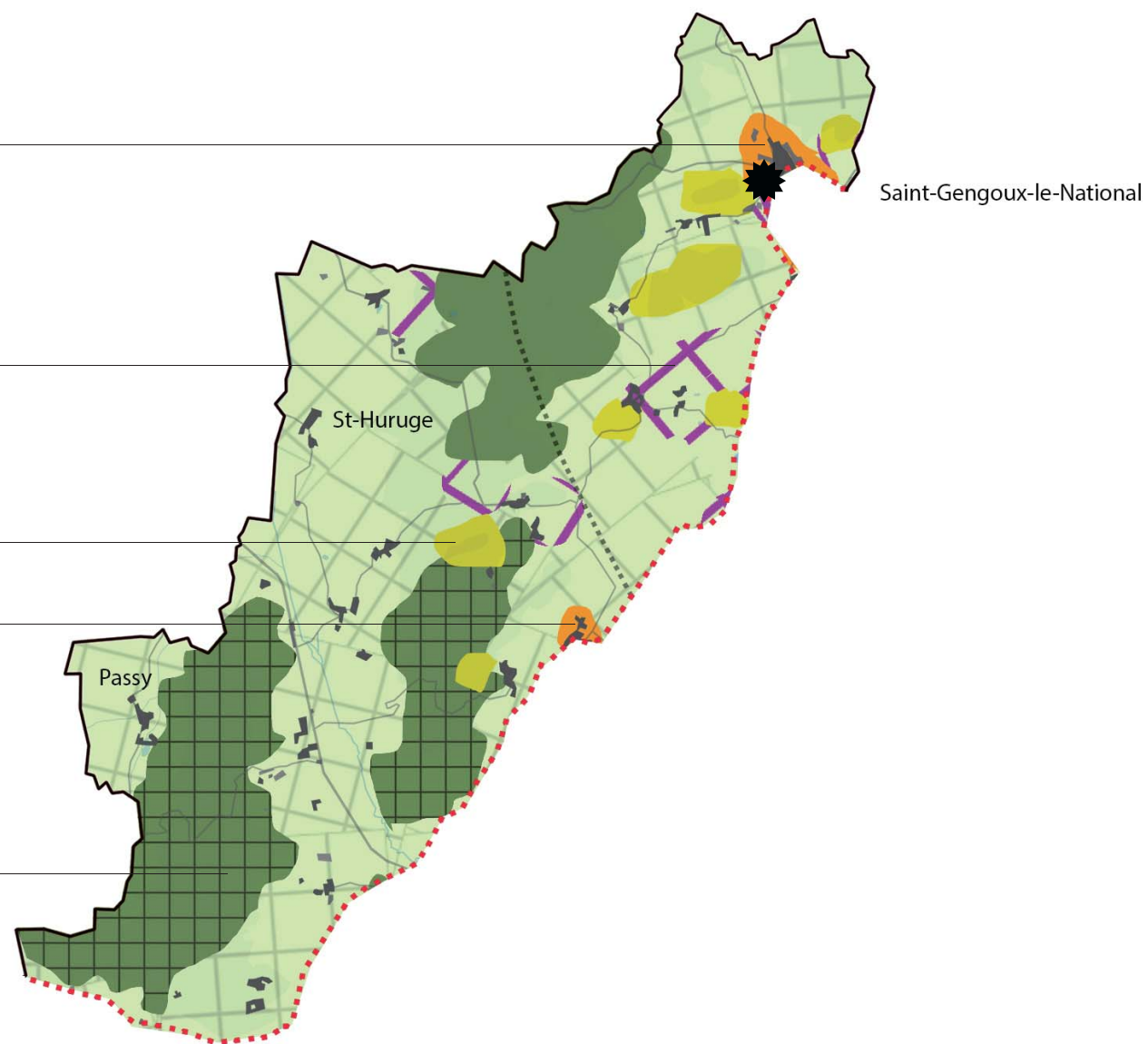
Mettre en valeur la cité médiévale en cohérence avec l'AVAP et en prenant en compte les éléments paysagers et environnementaux.
Intervenir sur les extensions réalisées et à venir autour de St-Gengoux
Mettre en place une stratégie d'intervention paysagère.

Enrichir le bocage existant de mailles paysagères.

Maintenir les pelouses calcaires ouvertes afin de préserver le couloir écologique nord/sud. Mettre en place un élevage extensif et diversifié.

Intervenir sur les extensions réalisées et à venir autour de Bonnay
Mettre en place une stratégie d'intervention paysagère.

Favoriser une sylviculture moins impactante dans le paysage, en atténuant les coupes rases et en favorisant la régénération naturelle.
Planter ponctuellement des truffières.



communes

- Bonnay
- Burnand
- Burzy
- Chériset
- Curtil-sous-Burnand
- Passy
- Sailly
- Saint-André-le-Désert
- Saint-Gengoux-le-National
- Saint-Huruge
- Saint-Ythaire
- Sigy-le-Châtel

- Etalement urbain à accompagner
- Sites potentiels de production photovoltaïque
- Mise en valeur des fronts de roches de Cluny à Cormatin
- Bocage existant de qualité à préserver
- Bocage à enrichir par des mailles paysagères
- Vignoble à enrichir par des mailles paysagères
- Trame bleue à développer
- Teppes à maintenir pour assurer le continuum de biodiversité
- Forêts existantes
- Gestion forestière sensible
- Liaisons touristiques à développer

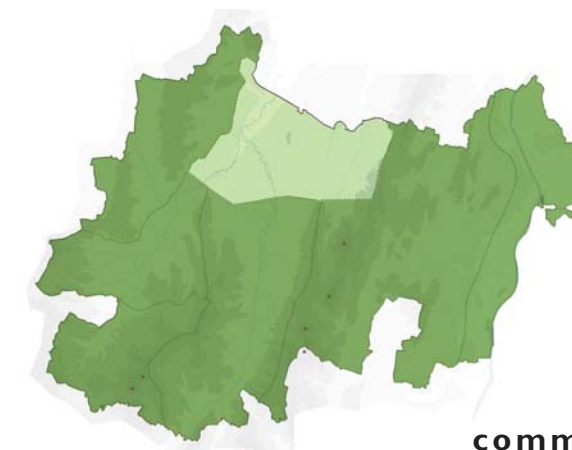
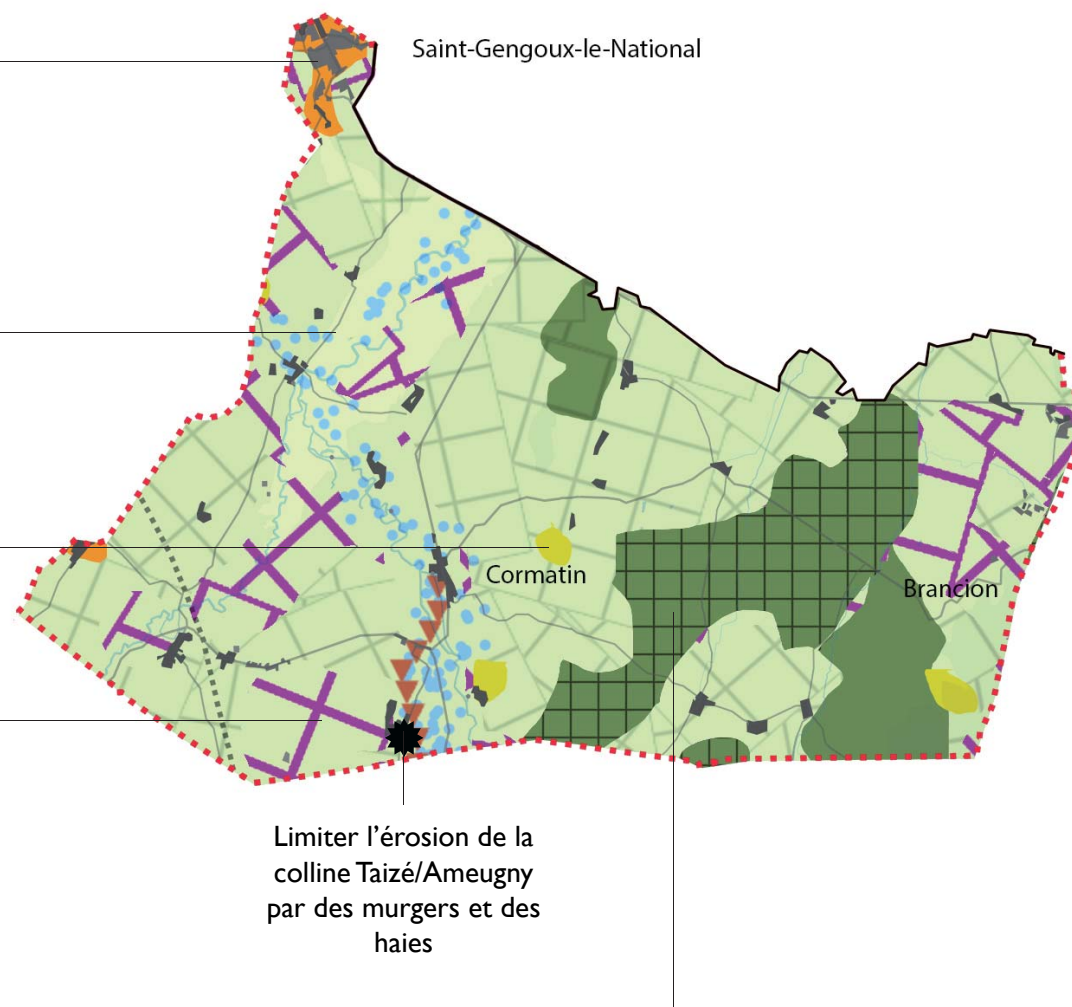
Mettre en valeur la cité médiévale en cohérence avec l'AVAP et en prenant en compte les éléments paysagers et environnementaux.
Intervenir sur les extensions réalisées et à venir autour de St-Gengoux
Mettre en place une stratégie d'intervention paysagère.

Affirmer et poursuivre le corridor de biodiversité que représente la trame bleue régionale, susciter des interventions sensibles sur le paysage accompagnées de mesures agro-environnementales adaptées.

Maintenir les pelouses calcaires ouvertes afin de préserver le couloir écologique nord/sud. Mettre en place un élevage extensif et diversifié.

Enrichir le bocage existant de mailles paysagères.

Favoriser une sylviculture moins impactante dans le paysage, en atténuant les coupes rases et en favorisant la régénération naturelle. Planter ponctuellement des truffières.



communes

- Ameugny
- Bissy-sous-Uxelles
- Bonnay
- Chapaize
- Chissey-lès-Mâcon
- Cormatin
- Cortevaix
- La Chapelle-sous-Brancion
- Malay
- Saint-Gengoux-le-National
- Salornay-sur-Guye
- Savigny-sur-Grosne
- Taizé

